



**Bilan annuel du système
d'assainissement
Pour les agglomérations > 2 000 EH**

**Epuration SADI
EXERCICE 2015**

Table des matières

A.	Informations générales	3
A.1	– Identification et description succincte	4
A.2	– Etudes générales et documents administratifs relatifs au système de collecte	4
B.	Bilan Annuel sur le système de collecte	5
B.1	– Les raccordements	6
B.1.1	– Les raccordements domestiques	6
B.1.2	– Les raccordements non domestiques : liste des établissements	6
B.2	– Les travaux réalisés sur le système de collecte	6
B.3	– Le contrôle et la surveillance du système de collecte	7
B.4	– L'entretien du système de collecte	7
B.4.1	– Récapitulatif des opérations d'entretien	7
B.5	– Bilan des déversements au milieu par le système de collecte	8
B.5.1	– Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte	8
B.5.2	– Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte	8
B.6	– Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'Autosurveillance	8
B.7	– Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte	8
C.	Bilan annuel sur le système de traitement	9
C.1	– Bilan sur les volumes d'eau	10
C.1.1	– Volume entrant dans le système de traitement	10
C.1.2	– Volumes entrant et sortant de la station de traitement des eaux usées	10
C.1.3	– Evolutions des volumes totaux annuels entrant et sortant	10
C.2	– Bilan sur la pollution traitée et rejetée	12
C.2.1	– Evolutions des charges entrantes totales annuelles	12
C.2.2	– La pollution entrant dans le système de traitement	15
C.2.3	– La pollution déversée en tête de station	18
C.2.4	– La pollution sortant du système de traitement	19
C.2.5	– Le calcul des rendements	21
C.3	– Bilan sur les boues, les autres sous-produits et les apports extérieurs	24
C.3.1	– Les boues	24
C.3.2	– Les autres sous-produits	25
C.3.3	– Les apports extérieurs sur la (ou les) file(s) EAU	25
C.4	– Bilan de la consommation d'énergie et de réactifs	26
C.4.1	– Quantités d'énergie consommée au cours de l'année	26
C.4.2	– Quantités de réactifs consommés au cours de l'année	26
C.4.3	– Eau potable consommée au cours de l'année	26
C.5	– Les faits marquants sur le système de traitement, y compris les faits relatifs à l'Autosurveillance	26
C.5.1	– Liste des faits marquants sur le système de traitement	26
C.5.2	– Déversements dans le milieu consécutifs aux faits marquants sur le système de traitement	27
C.6	– Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement et évaluation de la conformité	28
C.7	– Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'Autosurveillance	29
C.8	– Conclusion du bilan annuel sur le système de traitement	29

A. Informations générales

A.1 – Identification et description succincte

Agglomération d'assainissement		Code Sandre :	060000138511	
Nom :	LE TOUVET			
Taille en EH (= CBPO) :	18 000			
Système de collecte		Code Sandre :	060838511001	
Nom :	SC du STEU : LE TOUVET			
Type(s) de réseau :	<input type="checkbox"/> Unitaire <input checked="" type="checkbox"/> Séparatif		0% Unitaire	100% Séparatif
Industries raccordées :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
Exploitant :	SAUR : partie intercommunale			
Personne à contacter :	Madame PHILIPPON Céline pour la partie intercommunale			
Station de traitement des eaux usées		Code Sandre :	060938511001	
Nom :	Epuration SADI			
Lieu d'implantation :	LE TOUVET			
Date de mise en eau :	2007			
Maître d'ouvrage :	SADI – Syndicat d'Assainissement Des Iles			
Capacité nominale	Organique kg/jour de DBO5	Hydraulique m ³ /jour	Q pointe m ³ /heure	Equivalent habitants
	Temps sec	1 095	4 140	300
	Temps pluie	-	-	-
Débit de référence :	4 140 m ³ /j			
Charge entrante : (année 2015)	En kg/j DBO5:	294,9	En EH :	4 915
File EAU :	Type de traitement :	Boue activée aération prolongée (faible charge)		
	Filières de traitement :	Traitement secondaire Dénitrification		
File BOUE :	Type de traitement :	Déshydratation & séchage solaire		
	Filières de traitement :	Séchage solaire		
Exploitant :	SAUR			
Personne à contacter :	Madame PHILIPPON Céline			
Milieu récepteur		Code Sandre :		
Nom :	L'Isère			
Masse d'eau :				
Type :	<input checked="" type="checkbox"/> Rejet superficiel	Eau douce de surface		
	<input type="checkbox"/> Rejet souterrain			
Débit d'étiage :				

A.2 – Etudes générales et documents administratifs relatifs au système de collecte

Pas d'étude récente.

B. Bilan Annuel sur le système de collecte

B.1 – Les raccordements

B.1.1 – Les raccordements domestiques

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	Code INSEE	(A) Population totale de la zone collectée*	Population raccordable de la zone collectée	Nombre total de branchements	(B) Population raccordée	Taux de raccordement (B)/(A)
Le TOUVET	38 511	3 096		960		
SAINT VINCENT DE MERCUZE	38 466	1 438		414		
LE CHEYLAS	38 100	2 729		1 015		
GONCELIN	38 181	2 291		728		
THEYS	38 504	2 059		411		
LA FLACHERE	38 166	459		144		
ST MARIE DU MONT	38 418	242		98		
MORETEL DE MAILLES	38 262	433		90		
ST PIERRE D'ALLEVARD	38 439	2 910		1 021		
TOTAL				4 881		

*Source : Insee, Recensement de la population 2012.

B.1.2 – Les raccordements non domestiques : liste des établissements

Aucune entreprise n'a demandé l'établissement d'une convention spéciale de déversement.

B.2 – Les travaux réalisés sur le système de collecte

L'Autosurveillance réseau a débuté en avril 2015 suite à la réception des travaux.

Par contre, sur 3 sites, PR Buchillot, PR Les Blâches et PR Tronc Commun, il y avait des interférences avec le matériel installé. Nous avons dû donc changer de matériel courant novembre 2015. La mise en service a été effectuée le 26 novembre 2015, date à laquelle les données sur ces 3 installations sont représentatives.

- PR La Gare (DO en amont du poste de relevage) :

Au niveau de la lame déversante : débitmètre à ultrason : marque VEGA, type Végadis 82.

Données Autosurveillance représentatives à partir du 01/04/2015.

- DO du Sapin :

Au niveau de la lame déversante : débitmètre à ultrason : marque VEGA, type Végadis 82 puis via le SOFREL LT 42.

Données Autosurveillance à partir de 2016.

- PR Buchillot :

Débitmètre hauteur/vitesse avec une sonde doppler combinée au trop-plein : marque ISCO, type 350.

Données Autosurveillance représentatives à partir du 26/11/2015.

Installation d'un pluviomètre Ijinus en novembre 2015.

- PR Les Blâches :

Débitmètre hauteur/vitesse avec une sonde doppler sur le trop-plein : marque ISCO, type 350.

Données Autosurveillance représentatives à partir du 26/11/2015.

- PR du Tronc Commun :

Débitmètre hauteur/vitesse avec une sonde doppler sur le trop-plein : marque ISCO, type 350.

Données Autosurveillance représentatives à partir du 26/11/2015.

- Liste des travaux effectués sur le réseau de collecte du SADI :
 - 01/06/15 : Changement de la pompe n°1 sur le PR Villard-Bozon.
 - 07/07/15 : Changement du variateur de la pompe N°2 du PR Tronc-Commun.

B.3 – Le contrôle et la surveillance du système de collecte

L'Autosurveillance sur le système de collecte a débuté en avril 2015 pour 2 équipements (PR La Gare et DO du Sapin) et fin novembre 2015 pour 3 autres (PR Buchillot, PR Les Blâches et PR Tronc Commun).

Etant donné que les appareils viennent d'être installé (fin d'année 2015), nous ne les avons pas encore validés.

Les DO des Blâches, Buchillot et Tronc Commun, étant équipés de sonde intégrant simultanément la hauteur et la vitesse, ne sont pas contrôlables par temps sec et sans démonter complètement l'installation. Des vérifications doivent donc être réaliser lors de déversement afin de pouvoir vérifier la hauteur d'eau.

Le DO du Sapin n'a aucune donnée sur les débits déversés pour 2015 en raison de l'impossibilité de se connecter avec le sofrel in situ. L'intervention a été faite en 2016.

L'ensemble des points de mesures ne sont pas équipés de système fixe permettant de contrôler la hauteur, nous devons en 2016 mettre en place ce type d'installation.

B.4 – L'entretien du système de collecte

B.4.1 – Récapitulatif des opérations d'entretien

- Opérations d'hydro curage préventif du réseau

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé (ml)
GONCELIN	03/07/2015	ILES (Route des)	200
LE CHEYLAS	24/09/2015	VIEUX MOULIN (Rue du)	1000
LE TOUVET	30/11/2015	EMPEREUR (Chemin de l')	930
MORETEL-DE-MAILLES	08/10/2015	LES FONTAINES	170
SAINTE-PIERRE-D'ALLEVARD	08/10/2015	D280I	90
SAINTE-VINCENT-DE-MERCUZE	30/11/2015	GRANDE TERRE (Chemin de la)	700

- Opérations de débouchage et d'hydro curage ponctuelles du réseau

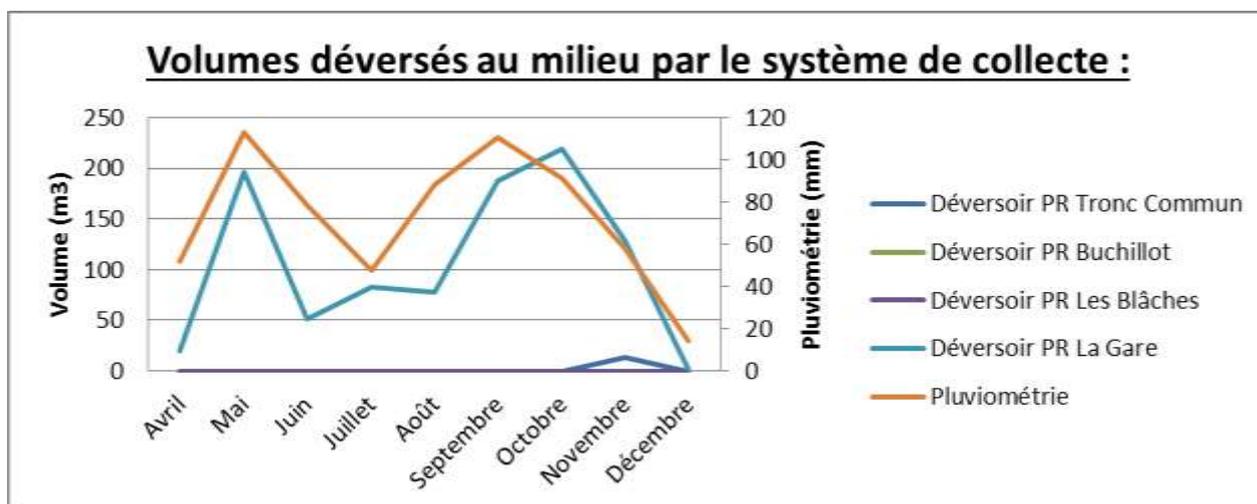
Synthèse des interventions sur grilles et avaloirs :

Type d'intervention	Nombre de nettoyages
Hydrocurage des avaloirs & grilles	6

B.5 – Bilan des déversements au milieu par le système de collecte

B.5.1 – Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

	Volume déversé au milieu par le système de collecte (m3)				Pluviométrie (mm)
	Déversoir PR Tronc Commun	Déversoir PR Buchillot	Déversoir PR Les Blâches	Déversoir PR La Gare	
Avril	0	0	0	19	51,6
Mai	0	0	0	197	113,2
Juin	0	0	0	51	78,8
Juillet	0	0	0	83	47,8
Août	0	0	0	78	88,1
Septembre	0	0	0	187	110,8
Octobre	0	0	0	219	91,2
Novembre	13	0	0	128	57,7
Décembre	0	0	0	2	14,5
Année 2015	13	0	0	964	653,7



Les déversements au milieu par le système de collecte sont généralement liés à une pluviométrie importante.

B.5.2 – Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Pas d'estimation de la charge déversée en 2015.

B.6 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'Autosurveillance

Le bureau d'études CTC Environnement a réalisé une visite d'audit de l'Autosurveillance réseau sur les déversoirs d'orage du SADI le 14 Décembre 2015. Cette visite a été mandatée par l'Agence de l'Eau.

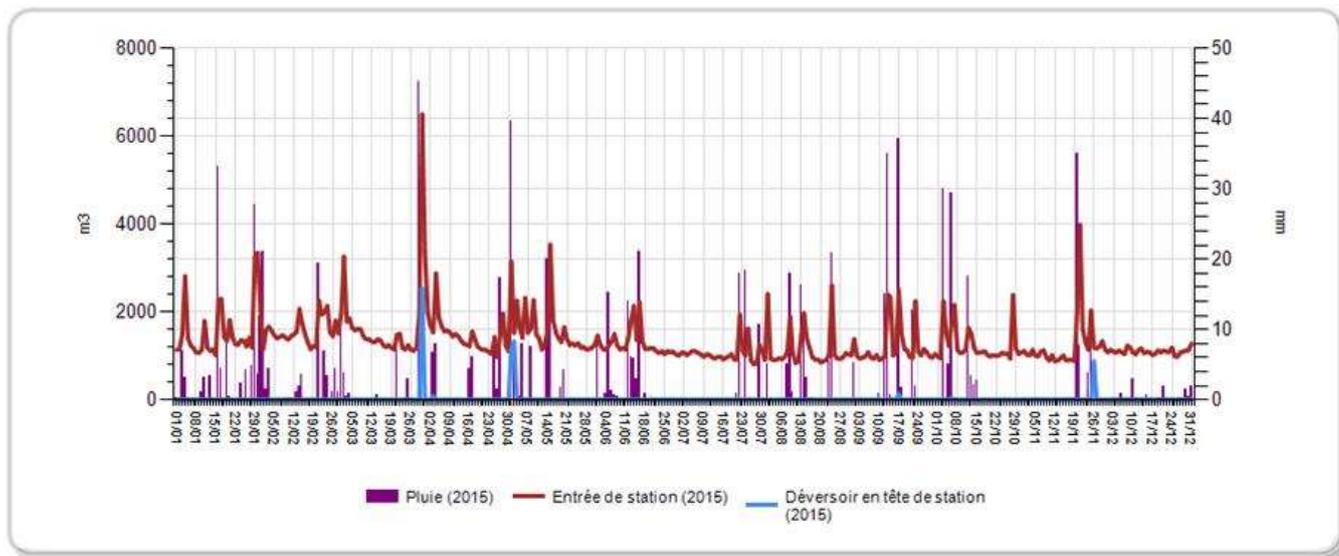
B.7– Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte

Les services en charge de la police de l'eau n'ont pas transmis leur avis sur la base des mesures réalisées dans le cadre des mesures de l'Autosurveillance 2015.

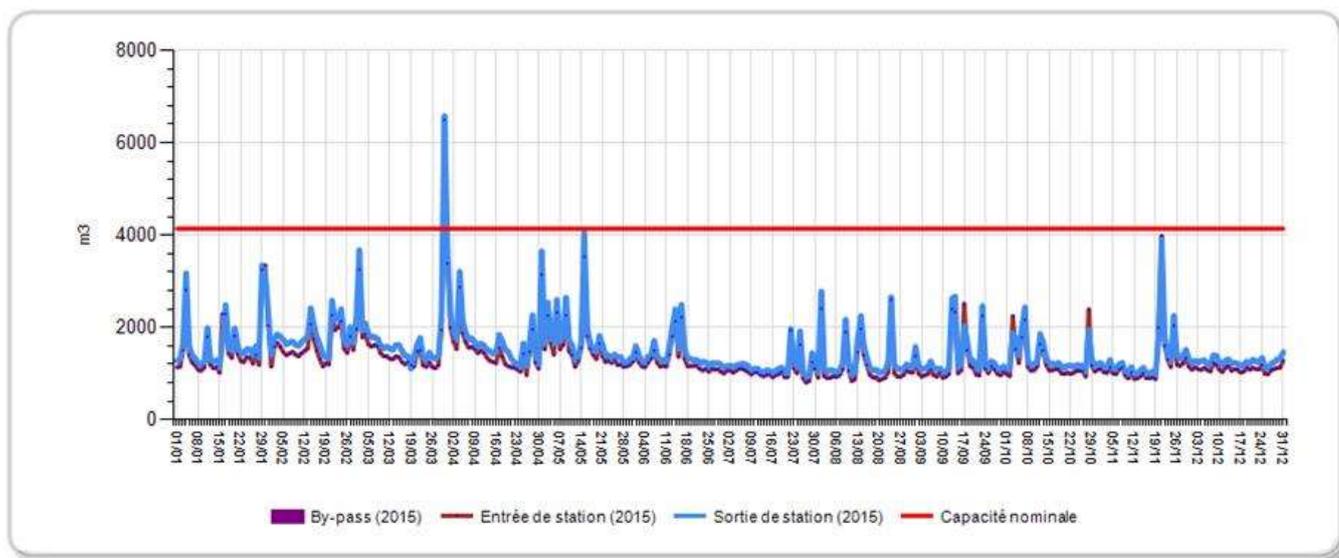
C. Bilan annuel sur le système de traitement

C.1 – Bilan sur les volumes d'eau

C.1.1 – Volume entrant dans le système de traitement

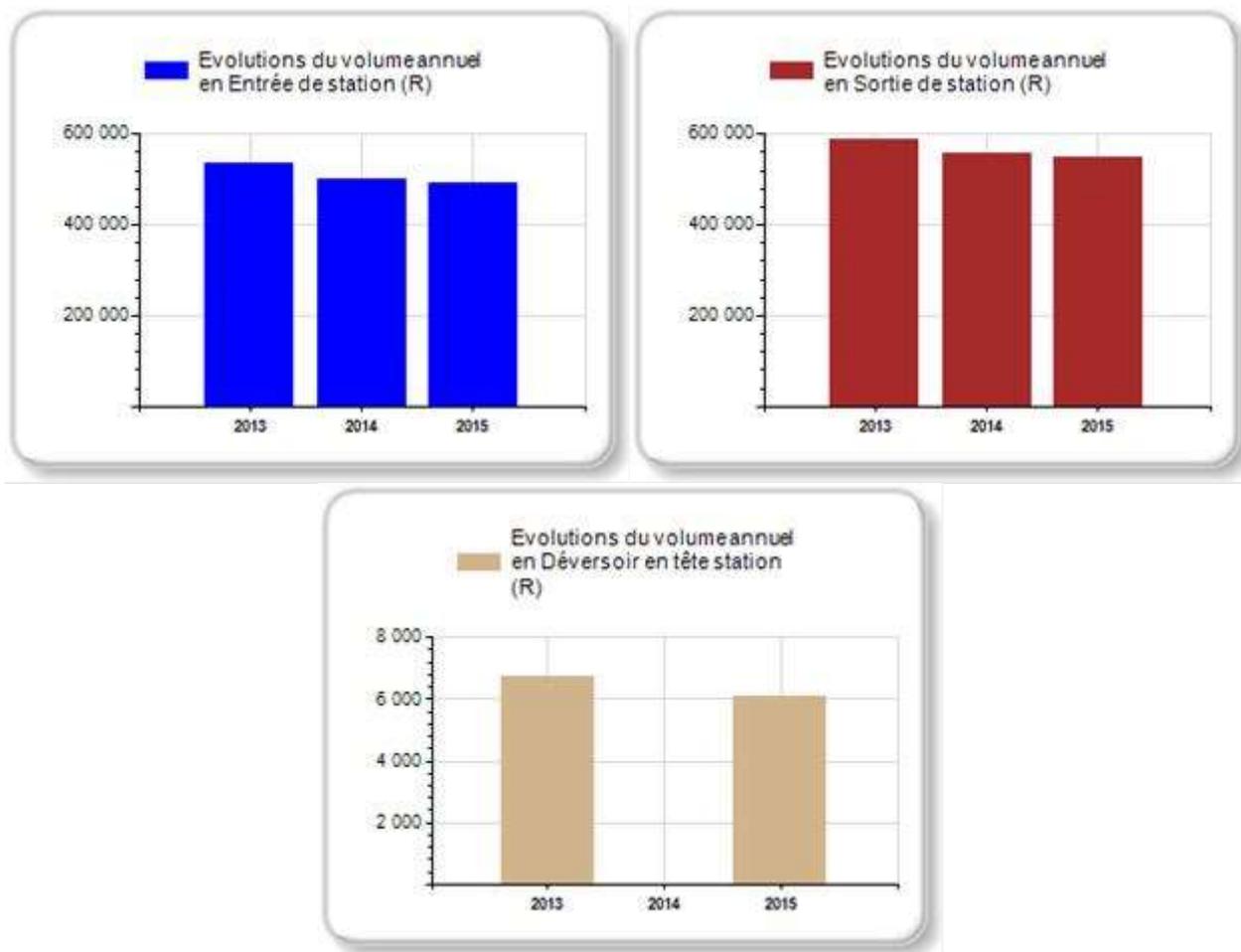


C.1.2 – Volumes entrant et sortant de la station de traitement des eaux usées



C.1.3 – Evolutions des volumes totaux annuels entrant et sortant

Mesure	ANNEE	Total	Max	Min	Moyenne	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Déversoir en tête station (R) Mètre cube	2013	6 724	6 579	0	44							6 579					145
	2014			0													
	2015	6 116	2 530	0	17			2 530	87	2 453				134	38	874	
Entrée de station (R) Mètre cube	2013	535 146	5 077	178	1 466	55 868	51 511	53 054	49 499	59 721	38 579	36 342	32 168	12 394	32 790	66 771	46 449
	2014	499 777	4 645	-94	1 369	66 355	62 359	46 614	36 968	41 344	31 624	41 882	36 838	29 924	30 161	40 788	34 920
	2015	491 268	6 493	808	1 346	48 230	43 843	52 711	43 673	49 386	38 347	32 690	35 829	36 748	38 807	36 823	34 181
Sortie de station (R) Mètre cube	2013	587 789	5 468	300	1 610	62 011	56 848	59 380	54 075	63 360	41 434	39 083	34 832	15 733	36 812	72 467	51 754
	2014	556 419	4 929	623	1 524	73 234	68 318	51 199	40 380	44 918	34 859	46 170	42 423	35 635	34 395	45 188	39 700
	2015	548 585	6 577	929	1 503	52 311	50 297	58 738	49 842	55 215	42 818	36 245	40 971	40 689	42 267	40 220	38 982
Pluie mm	2013	1 467	63	0	4	175	91	118	86	174	50	239	73	73	141	182	67
	2014	1 267	46	0	3	140	153	64	97	115	60	242	81	74	32	143	67
	2015	942	45	0	3	121	71	96	52	113	79	48	88	111	91	58	15



On constate une légère diminution des volumes enregistrés en entrée de station, soit - 1,7%. Celle-ci s'explique en partie par une diminution de la pluviométrie en 2015 (- 25,6%).

Le débit moyen journalier atteint 1 346 m³/j, soit 32,5% du débit journalier de référence de la station d'épuration.

Le volume journalier maximum a atteint 6 493 m³/j, soit 156,8% du débit journalier de référence de la station.

Le débit journalier de référence de la station a été dépassé une seule fois en 2015, le 30 Mars, suite en partie à des précipitations importantes.

C.2 – Bilan sur la pollution traitée et rejetée

C.2.1 – Evolutions des charges entrantes totales annuelles

**Evolutions des charges entrantes totales annuelles
Matières en suspension en kg/an**



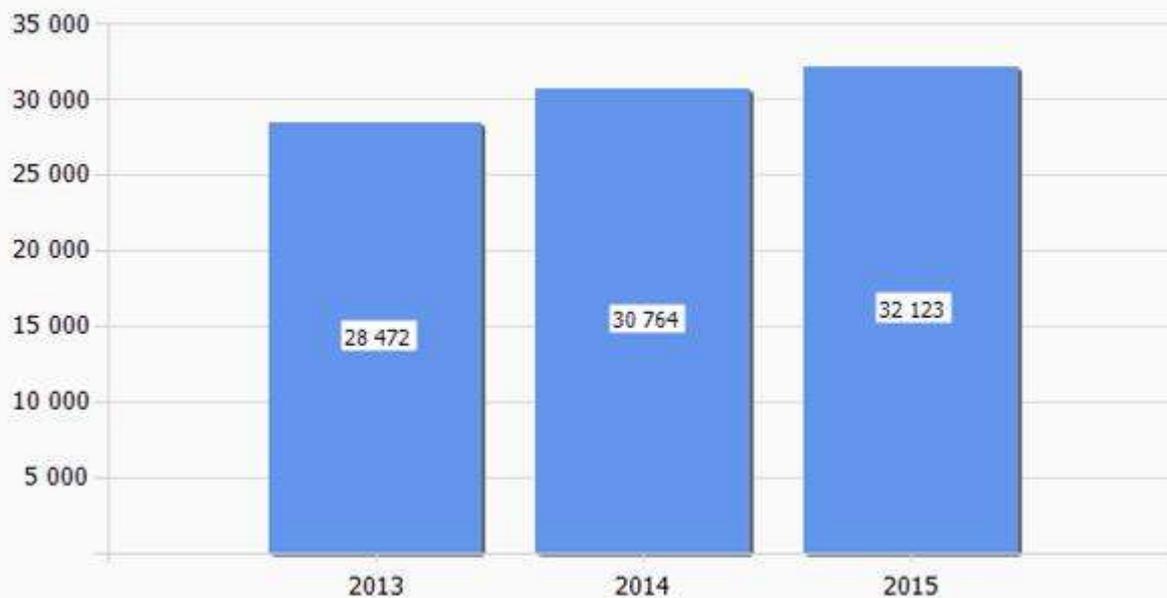
**Evolutions des charges entrantes totales annuelles
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5) en kg/an**



**Evolutions des charges entrantes totales annuelles
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.) en kg/an**



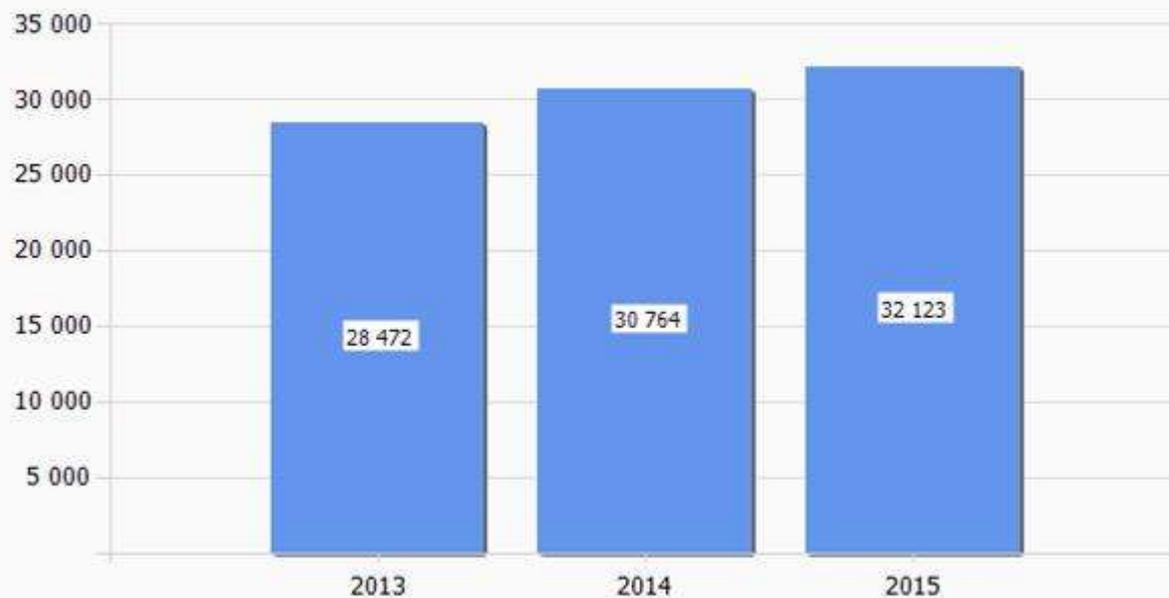
**Evolutions des charges entrantes totales annuelles
Azote Kjeldhal (en N) en kg/an**



Evolutions des charges entrantes totales annuelles Phosphore total (en P) en kg/an



Evolutions des charges entrantes totales annuelles Azote global (N.GL.) en kg/an

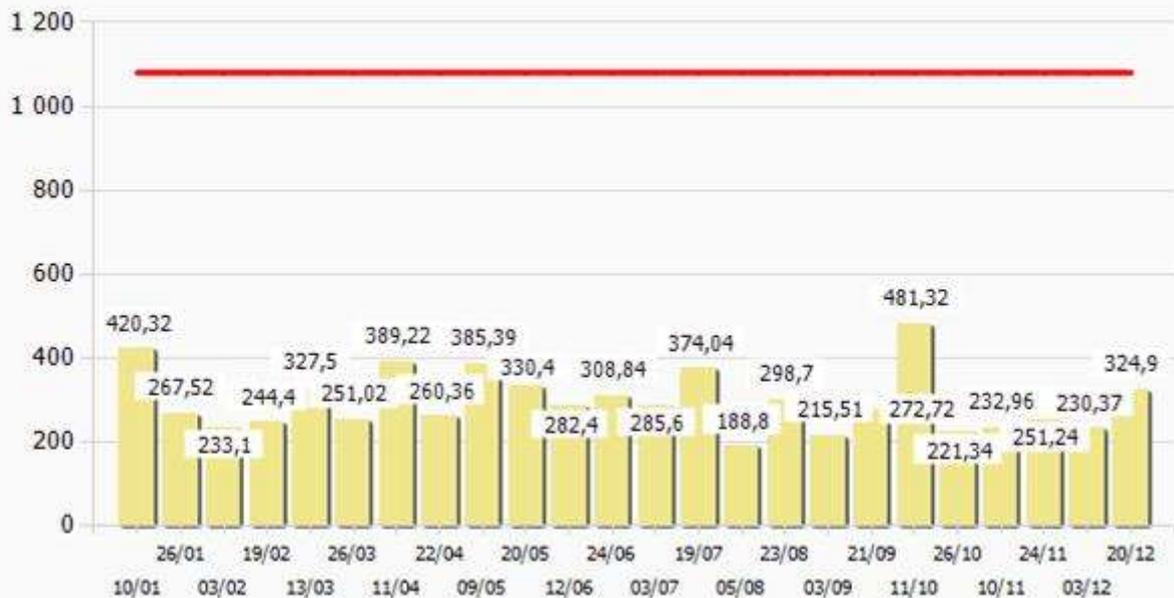


C.2.2 – La pollution entrant dans le système de traitement

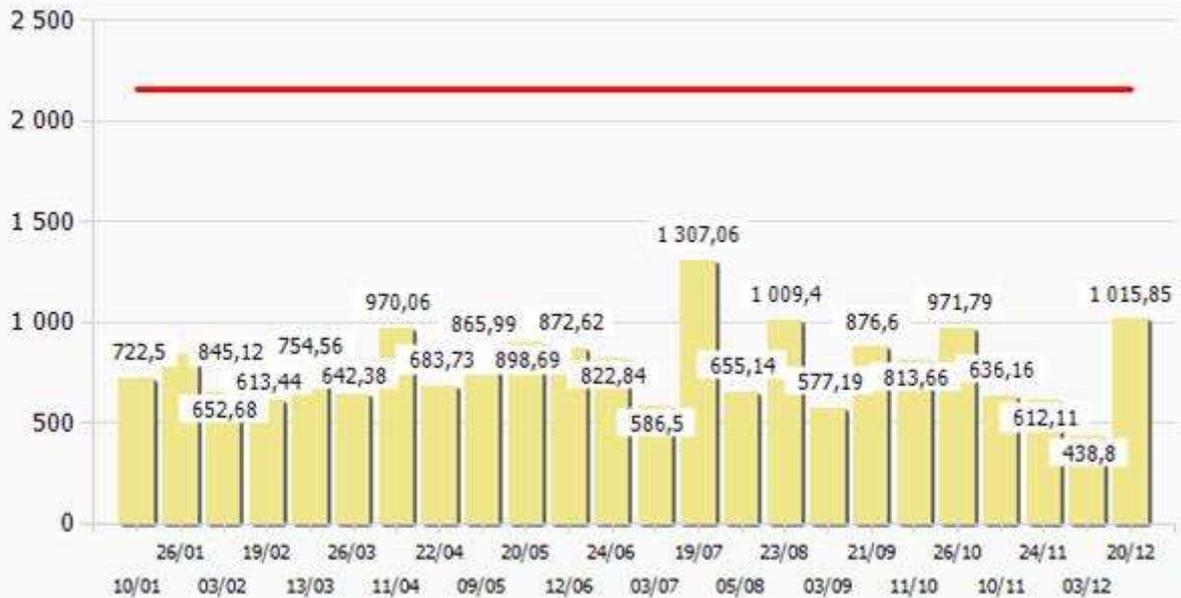
**Charge entrante dans le système de traitement les jours de mesure :
Matières en suspension en kg/j**



**Charge entrante dans le système de traitement les jours de mesure :
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5) en kg/j**



**Charge entrante dans le système de traitement les jours de mesure :
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.) en kg/j**



**Charge entrante dans le système de traitement les jours de mesure :
Azote Kjeldhal (en N) en kg/j**



**Charge entrante dans le système de traitement les jours de mesure :
Phosphore total (en P) en kg/j**



**Charge entrante dans le système de traitement les jours de mesure :
Azote global (N.GL.) en kg/j**



Paramètre DCO :

- La charge moyenne journalière en entrée de station correspond à 36,4 % de la charge de référence de la station d'épuration.
- La charge maximale journalière en entrée de station correspond à 60,5 % de la charge de référence de la station d'épuration.

Pour le paramètre DBO₅ :

- La charge moyenne journalière en entrée de station correspond à 27,3 % de la charge de référence de la station d'épuration.
- La charge maximale journalière en entrée de station correspond à 44,6 % de la charge de référence de la station d'épuration.

Pour le paramètre MES :

- La charge moyenne journalière en entrée de station correspond à 49,3 % de la charge de référence de la station d'épuration.
- La charge maximale journalière en entrée de station correspond à 213,1 % de la charge de référence de la station d'épuration.

Pour le paramètre NTK :

- La charge moyenne journalière en entrée de station correspond à 34,9 % de la charge de référence de la station d'épuration.
- La charge maximale journalière en entrée de station correspond à 45,0 % de la charge de référence de la station d'épuration.

Pour le paramètre Pt :

- La charge moyenne journalière en entrée de station correspond à 14,1 % de la charge de référence de la station d'épuration.
- La charge maximale journalière en entrée de station correspond à 17,0 % de la charge de référence de la station d'épuration.

Pour les 24 bilans réalisés au cours de l'année 2015 :

- La charge en MES en entrée de station a dépassé une seule fois la charge de référence de la station d'épuration, le 13 Mars 2015. Soit un dépassement dans 4,2 % des mesures.
- Les charges en DCO, DBO₅, NTK et Pt en entrée de station n'ont pas dépassé les charges de référence de la station d'épuration.

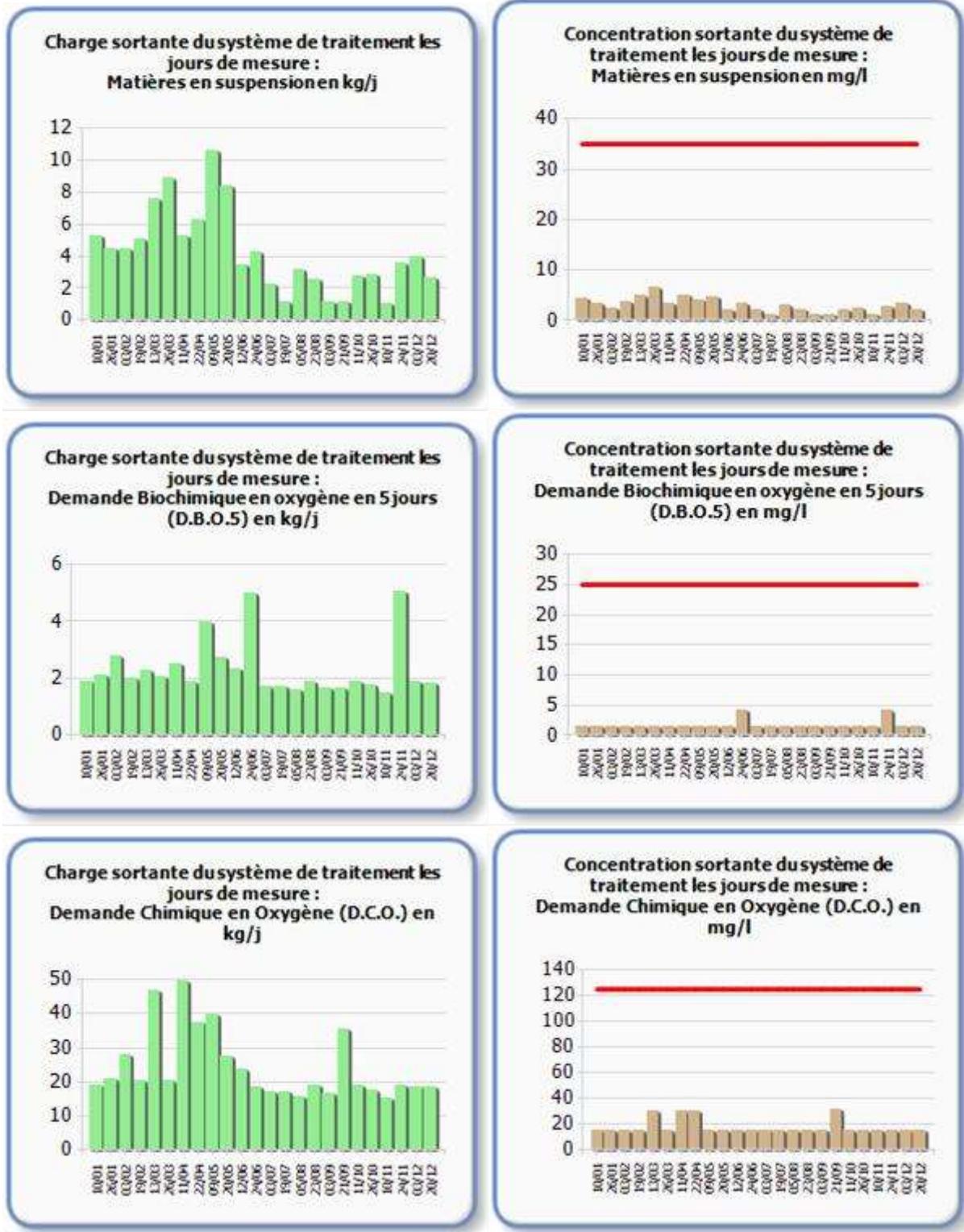
C.2.3 – La pollution déversée en tête de station

Aucun déversement n'est survenu le jour d'un bilan.

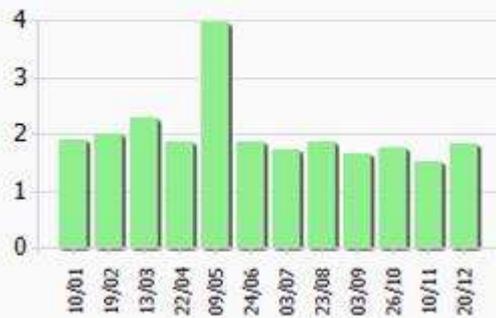
En 2015, le volume déversé en tête de station d'épuration du SADL est faible. Celui-ci représente 1,24% du volume entrée station, soit 6 116 m³ sur l'année.

Date	Déversoir en tête de station				Observations
	DO pompé Isère m3/j	DO gravitaire Isère m3/j	DO gravitaire Chantourne m3/j	Volume total déversé m3/j	
30/03/2015	98	2 432	0	2 530	Pluie importante
03/04/2015	87	0	0	87	Pluie
01/05/2015	0	0	1 124	1 124	Module entrée automate HS
02/05/2015	15	0	1 314	1 329	
17/09/2015	0	69	65	134	Pluie importante
06/10/2015	30	8	0	38	La pompe de relevage N°2 était à l'arrêt, car elle disjonctait tout le temps et la pompe de secours n'a pas pris le relais.
26/11/2015	0	874	0	874	Panne du contrôleur de phase => Station à l'arrêt
TOTAL ANNUEL (m³)	230	3 383	2 503	6 116	

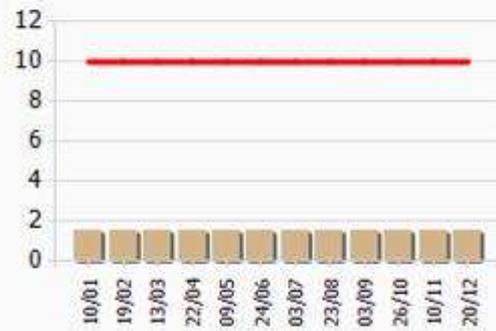
C.2.4 – La pollution sortant du système de traitement



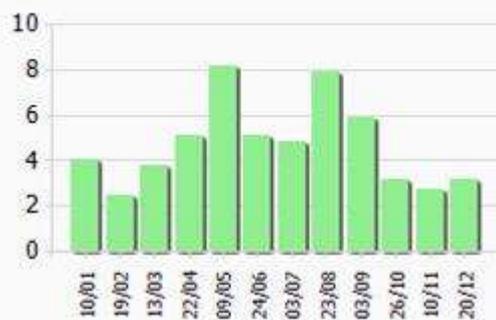
Charge sortante du système de traitement les jours de mesure : Azote Kjeldhal (en N) en kg/j



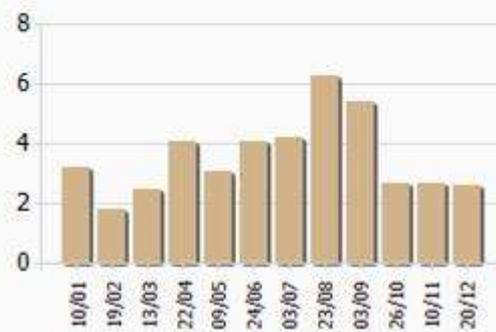
Concentration sortante du système de traitement les jours de mesure : Azote Kjeldhal (en N) en mg/l



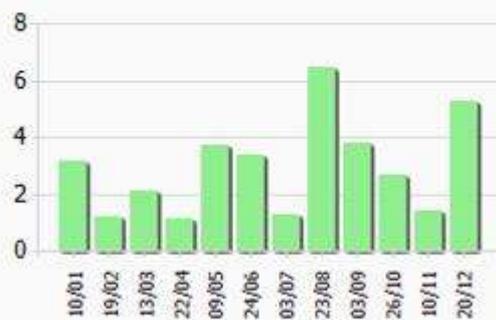
Charge sortante du système de traitement les jours de mesure : Phosphore total (en P) en kg/j



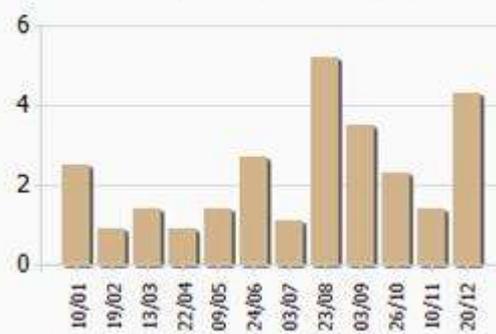
Concentration sortante du système de traitement les jours de mesure : Phosphore total (en P) en mg/l



Charge sortante du système de traitement les jours de mesure : Azote global (N.G.L.) en kg/j

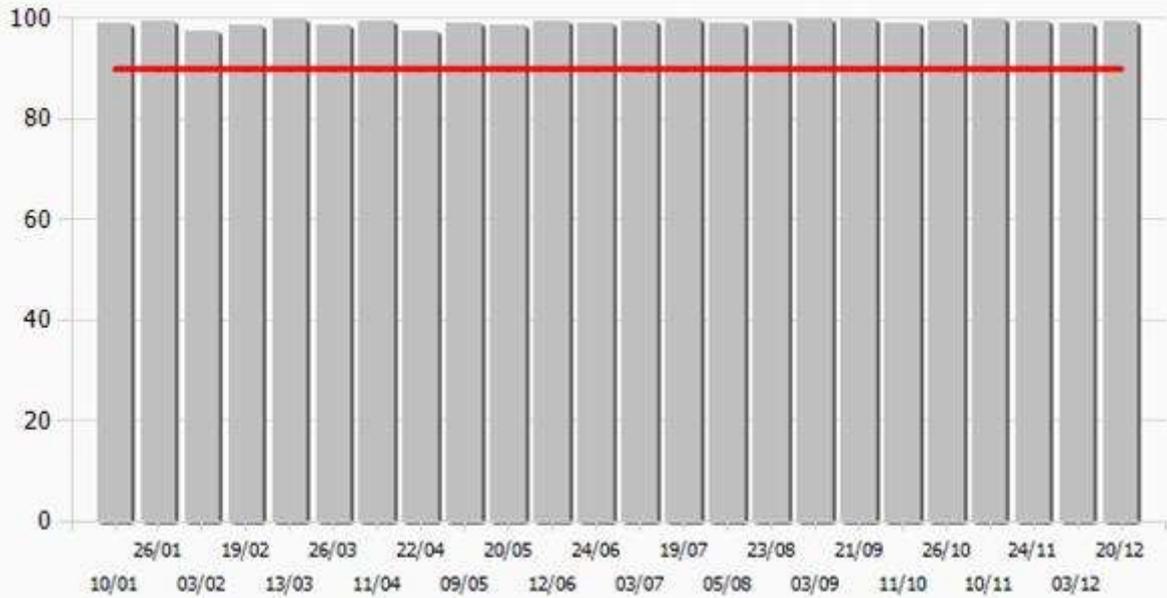


Concentration sortante du système de traitement les jours de mesure : Azote global (N.G.L.) en mg/l

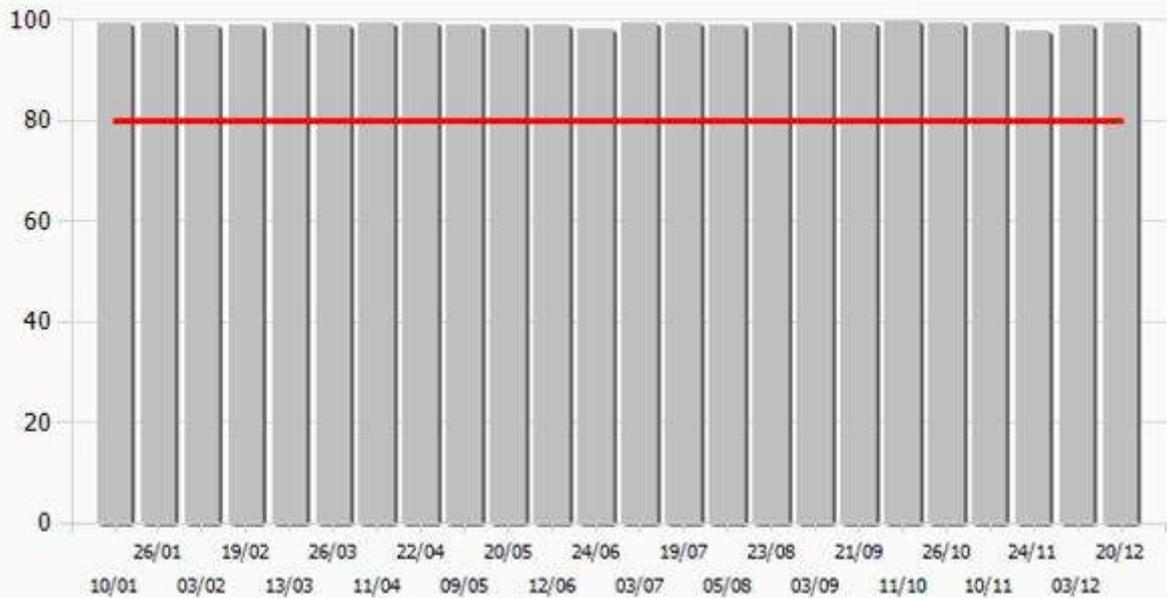


C.2.5 – Le calcul des rendements

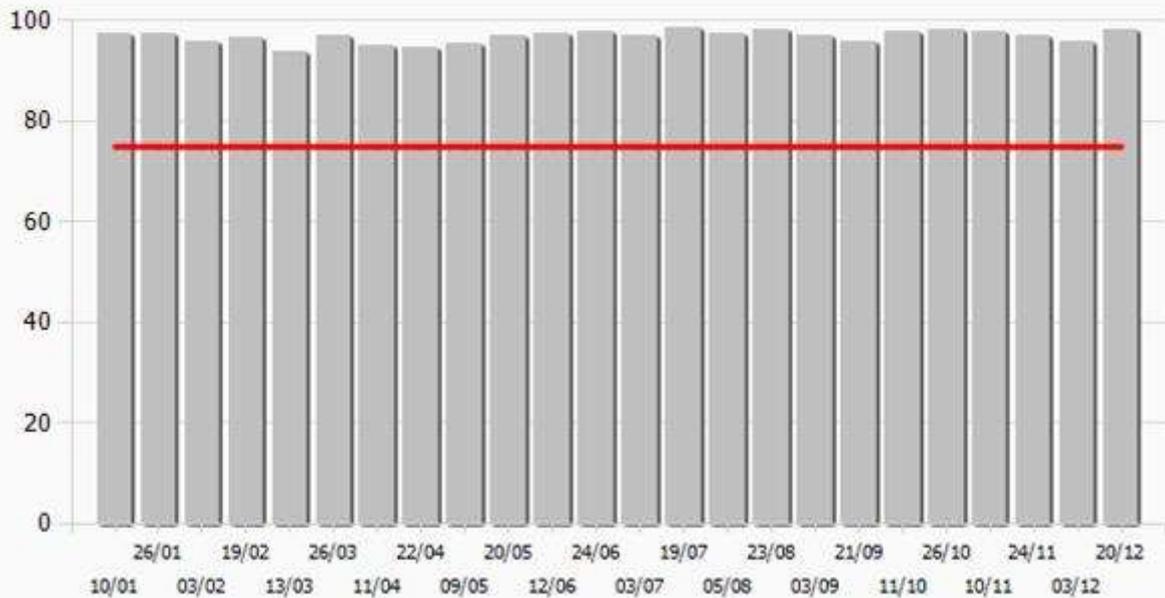
**Rendement du système de traitement les jours de mesure :
Matières en suspension en %**



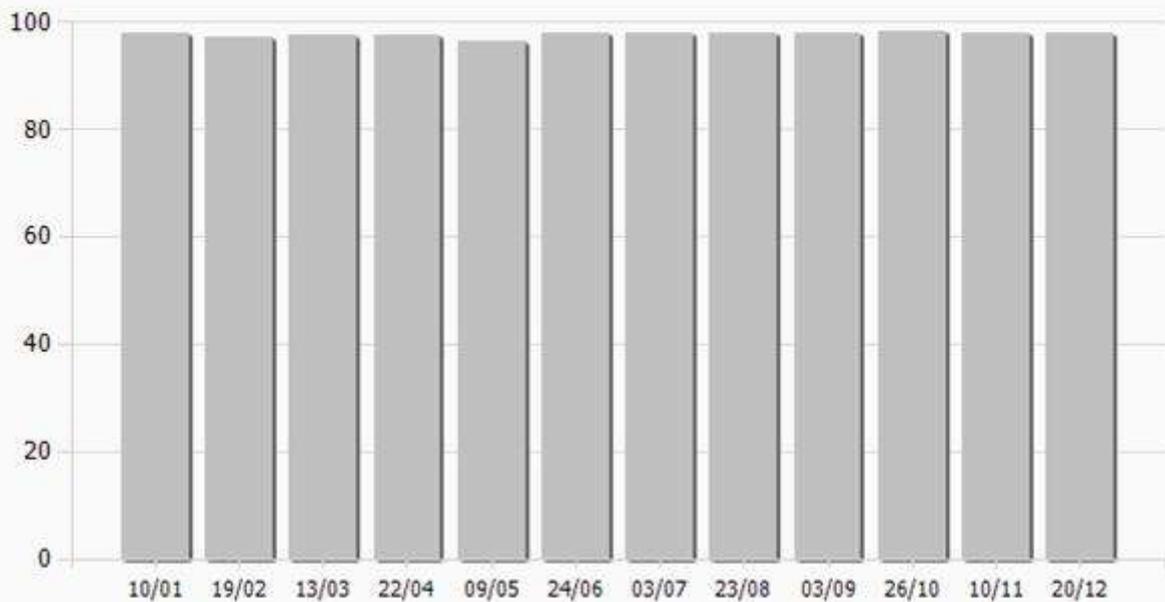
**Rendement du système de traitement les jours de mesure :
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5) en %**



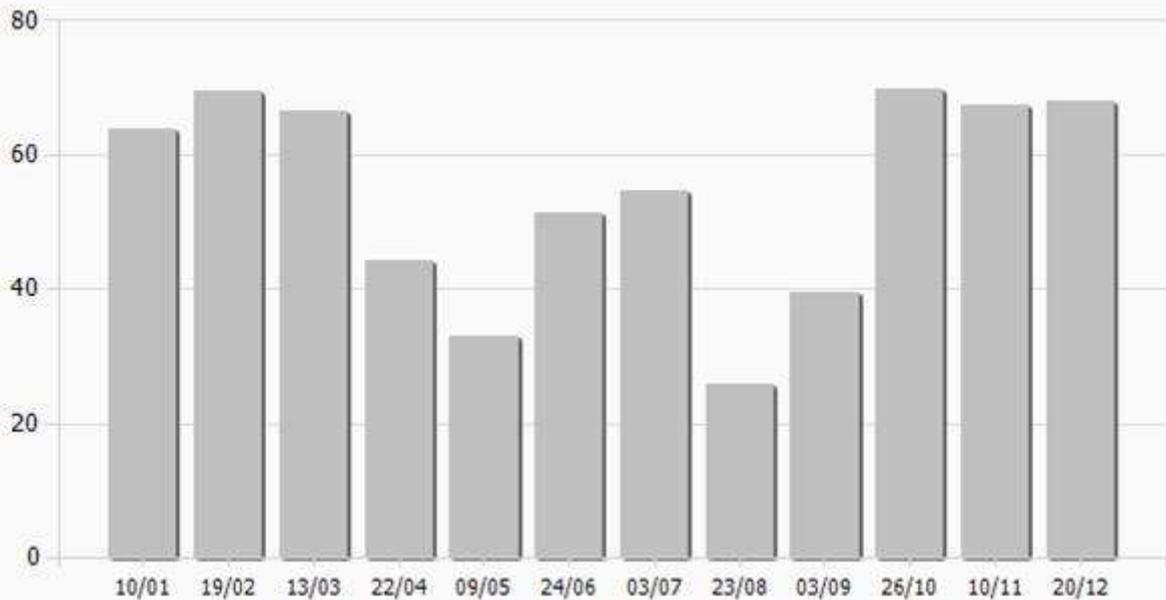
**Rendement du système de traitement les jours de mesure :
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.) en %**



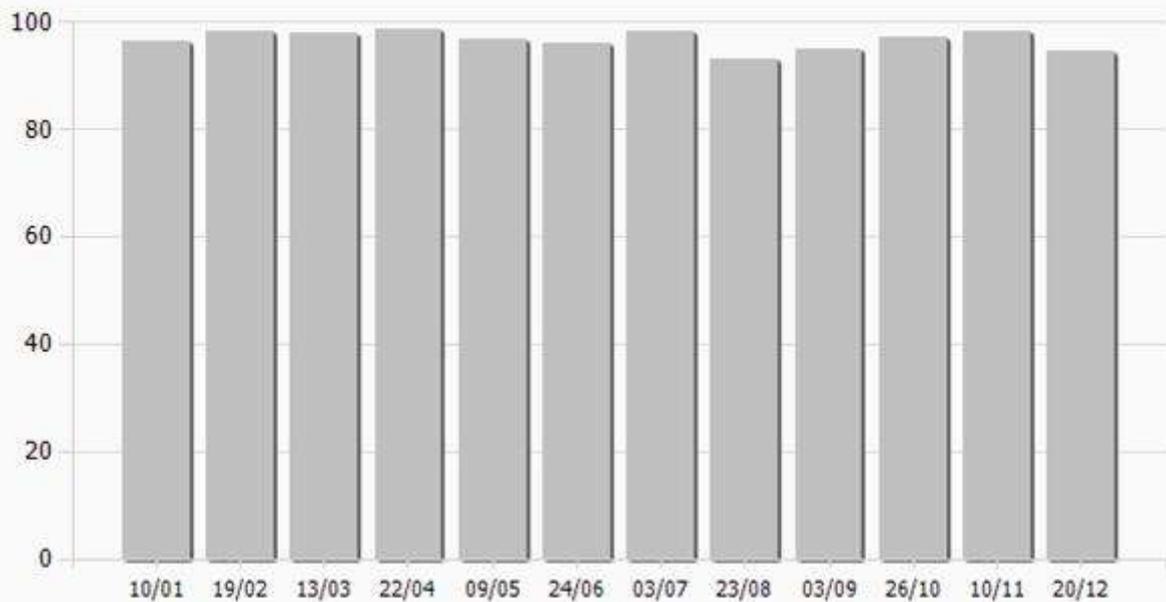
**Rendement du système de traitement les jours de mesure :
Azote Kjeldhal (en N) en %**



**Rendement du système de traitement les jours de mesure :
Phosphore total (en P) en %**



**Rendement du système de traitement les jours de mesure :
Azote global (N.GL.) en %**



Ci-dessous les rendements d'épuration mesurés pour les différents paramètres par les bilans Autosurveillance de l'année 2015.

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt
Rendement élimination 2015 (en%)	99,2	96,8	99,2	97,7	54,4
Concentration moyenne rejet 2015 (en mg/l)	1,7	17,6	3,0	1,5	3,6

Pour les paramètres DCO-DBO-MES-NTK inclus dans l'arrêté de rejet, les concentrations moyennes de l'année 2015 ont atteint des niveaux très faibles, largement inférieures aux limites de l'autorisation. Ainsi les rendements d'élimination ont atteint des niveaux excellents.

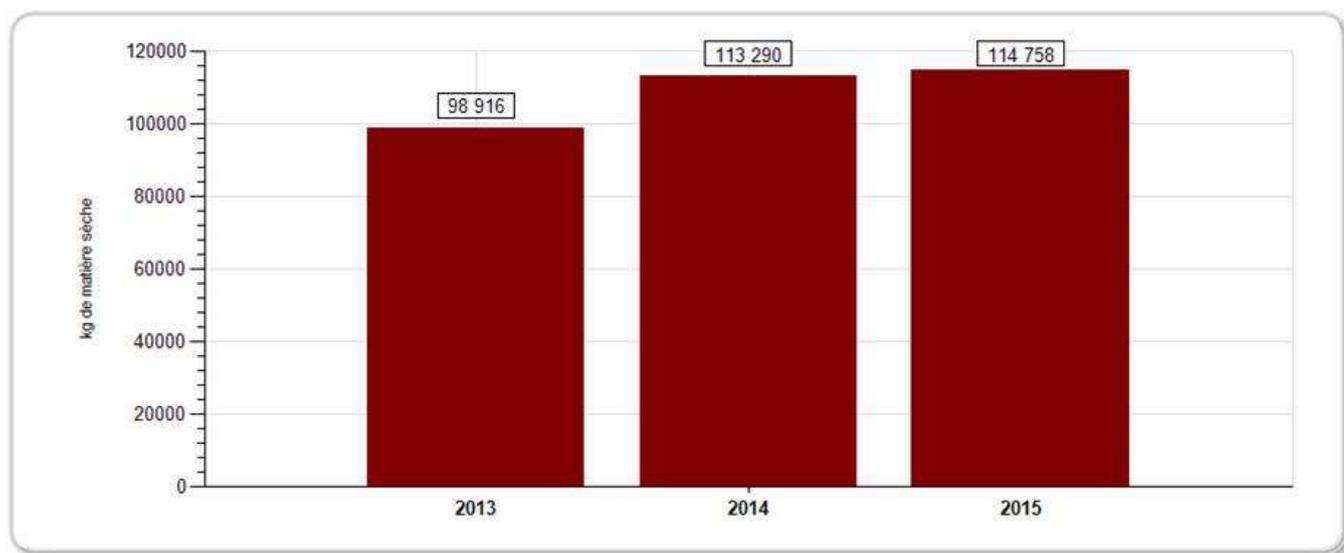
C.3 – Bilan sur les boues, les autres sous-produits et les apports extérieurs

C.3.1 – Les boues

- Quantités annuelles de boues produites, apportées et évacuées au cours de l'année :

Boues		Quantité annuelle brute	Quantité annuelle de matière sèche (tonnes de MS)
Boues produites (point A6)		12 348 m3	114,76
Boues apportées (point S5)	Origine		
	Station de XXX	Code SANDRE	-
	Station de ZZZ	Code SANDRE	-
	Total		-
Boues évacuées (points S6 + S17)		120 160 kg	99,54

- Répartition de la quantité annuelles de boues produites et son évolution (point A6) :



- Destinations des boues évacuées au cours de l'année, en tonnes de matière sèche :

Destinations (liste SANDRE)	Tonnes de MS	% MS totale	Observations
Compostage produit	99,54	82,8%	-

C.3.2 – Les autres sous-produits

- Quantités annuelles et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année :

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute	Destination(s) (Parmi la liste Sandre du tableau des boues)
Refus de dégrillage (S11)	11 150 kg	Incinération
Sables (S10)	13 300 kg	Décharge - EVJ
Huiles / Graisses (S9)	-	Traitement in situ – pas d'évacuation

- Quantités annuelles de sous-produits apportés au cours de l'année :

Sous-produits apportés	Quantité annuelle brute	Précisions : origine des apports, traitement éventuel ... etc.
Sables	-	-
Huiles / Graisses (S7)	-	-

C.3.3 – Les apports extérieurs sur la (ou les) file(s) EAU

- Quantités des apports extérieurs au cours de l'année et quantité de pollution correspondante :

Apports extérieurs	Quantité annuelle brute	Quantité de pollution (DBO5, DCO, autres...)	Précisions : origine des apports, traitement éventuel ... etc.
Matières de vidange (point S12)	790 m3	-	-

Répartition des volumes par vidangeur :

	ACG	SARP	Belle étoile	Dauphiné assainissement	TOTAUX MDV (en m ³)
janv-15	26,5	-	-	-	26,5
févr-15	34,5	11	-	-	45,5
mars-15	27	-	-	-	27
avr-15	42	-	3	-	45
mai-15	59,5	56	3	-	118,5
juin-15	33,5	103	-	-	136,5

Bilan annuel du système d'assainissement



juil-15	58,5	8	-	-	66,5
août-15	17,5	-	-	-	17,5
sept-15	63,5	-	4	-	67,5
oct-15	90	-	3	-	93
nov-15	57,5	64	5	-	126,5
déc-15	20	-	-	-	20
TOTAL 2015 (en m³)	530	242	18	0	790

C.4 – Bilan de la consommation d'énergie et de réactifs

C.4.1 – Quantités d'énergie consommée au cours de l'année

Energie	Consommation (en kWh)
Electricité	427 344

C.4.2 – Quantités de réactifs consommés au cours de l'année

Réactifs utilisés (en masse de matière commerciale ; préciser l'unité)	Filière de traitement	Consommation annuelle
Poly cation poudre	Boues	2 044 kg

C.4.3 – Eau potable consommée au cours de l'année

Eau potable consommée (en m ³)	504 m ³
--	--------------------

C.5 – Les faits marquants sur le système de traitement, y compris les faits relatifs à l'Autosurveillance

C.5.1 – Liste des faits marquants sur le système de traitement

Aucune non-conformité n'a été enregistrée au cours de l'année 2015.
Néanmoins, nous avons reporté le bilan du 02 Mai 2015 au 09 Mai 2015, suite à un oubli de programmation.

En 2015, poursuite de la campagne RSDE en surveillance régulière sur le paramètre Zinc.

Ci-dessous la liste des travaux effectués sur la station d'épuration du SADI :

- 12/02/15 : Changement de la vanne automatique sur prise échantillons boues centrifugeuses.
- 19/02/15 : Changement de la pompe polymère Seepex.
- 13/04/15 : Mise en service du nouveau préleveur sortie station.
- 11/06/15 : Renouvellement des ordinateurs supervision et celui du bureau.
- 28/06/15 : Changement du Magélic de la serre.
- 06/08/15 : Changement de l'onduleur du bureau.
- 21/10/15 : Changement de la roue arrière du pont racleur.
- 15/12/15 : Changement du contrôleur de phase - armoire eau.
- 30/12/15 : Changement de l'électrovanne eau potable préparation polymère.



C.5.2 – Déversements dans le milieu consécutifs aux faits marquants sur le système de traitement

Rappel de l'évènement		Volumes et charges rejetés du fait de l'évènement (1)							Observations / Commentaires
N°	Type d'évènement	Volume (m3)	MES (kg)	DCO (kg)	DBO5 (kg)	NK (kg)	NGL (kg)	PT (kg)	
Total									

(1) Charges supplémentaires rejetées du fait de l'évènement. Mode de calcul :

Charge supplémentaire = Charge totale rejetée au cours de l'évènement (déversoir en tête + by-pass + sortie) – charge qui auraient été rejetée si la station avait fonctionné normalement au cours de la même période.

Ce 2^{ème} terme est déterminé à partir du rendement moyen du système de traitement. *Préciser la méthode de calcul.*

C.6 – Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement et évaluation de la conformité

Ces calculs sont réalisés sur le système de traitement, c'est-à-dire en prenant en compte le déversoir en tête de station :

- La concentration en sortie est calculée à partir de la sortie générale (A4), des by-pass (A5) et du déversoir en tête de station (A2).
- Pour le rendement, l'entrée est calculée à partir de l'entrée station (A3), des apports extérieurs (A7) et du déversoir en tête de station (A2).

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
		Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)								
Débit journalier de référence (m3/j)		4 140 m3/J														
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		1 095 kg/J														
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	24		24		12				12					12	
	Nombre de mesures réalisées	24		24		24		12		12		12	12	12	12	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	99,2	3,0	96,8	17,6	99,2	1,7	96,7	2,3	97,7	1,5	0,4	0,03	2,3	54,4	3,6
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	24		24		24		12		12		12	12	12	12	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	99,2	3,0	96,8	17,6	99,2	1,7	96,7	2,3	97,7	1,5	0,4	0,03	2,3	54,4	3,6
	Valeur rédhibitoire (1)		85		250		50				20					
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire	0		0		0				0						
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	90	35	75	125	80	25				10					
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)	3		3		3				2						
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0				0						
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle															

Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		Conforme	Conforme	Conforme		Conforme				
Conformité global selon l'exploitant (O/N) :	OUI									

(1) : ces valeurs sont déterminées par l'arrêté d'autorisation de l'ouvrage ou à défaut par l'arrêté du 22 juin 2007.

(2) : le nombre de résultats non conformes aux valeurs limites est égal au nombre de mesures, réalisées dans des conditions normales d'exploitation (*), dont les résultats sont non conformes à la fois à la valeur limite en concentration et en rendement.

(*) Les conditions normales d'exploitation sont atteintes les jours où le débit de référence n'est pas dépassé et en l'absence de situations inhabituelles telles que décrites dans l'art 15 de l'arrêté du 22/06/2007.

C.7 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'Autosurveillance

Le bureau d'études CTC Environnement a réalisé une visite d'audit de l'Autosurveillance le 26 Octobre 2015. Cette visite a été mandatée par l'Agence de l'Eau.

C.8 – Conclusion du bilan annuel sur le système de traitement

Les services en charge de la police de l'eau n'ont pas transmis leur avis sur la base des mesures réalisées dans le cadre des mesures de l'Autosurveillance 2015.

Au vu des résultats sur l'année 2015, il semble que la station répond aux exigences de l'arrêté préfectoral.